

## Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le mardi 05 décembre 2017 – salle des Fêtes d'Asnières, sous la présidence de Mme Marie-Odile SVABEK.

Mme Marie-Odile SVABEK, Vice-Présidente de quartier, ouvre la séance à 18 h 30 et cite les excusés.

### I - Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

### II - Sujet d'actualité : AggloBus – nouvelle offre de transport

Mme Emmanuelle DANTON-BIVILLE, responsable Mobilité/Transports, prend la parole pour rappeler le fonctionnement du Syndicat de transport Agglobus et évoquer la nouvelle offre en place depuis le 4 septembre 2017 après renouvellement du concessionnaire, la STUB, pour 5 ans : nouvelle dénomination des lignes (lettres), rééquilibrage est-ouest, désengorgement de la place de la Nation, meilleure desserte de certains secteurs, nouveaux services (3<sup>ème</sup> circuit de navette gratuite, transport à la demande, desserte de petites communes non desservies jusqu'alors, offre de transport aux personnes à mobilité réduite élargie), mise en place à compter de juillet 2018 d'une tarification solidaire basée sur le quotient familial et d'une billettique Pass pour quantifier les montées et les descentes.

### III - Les commissions

#### A/ Circulation et Sécurité, Voirie

Rapporteur de la commission : Eric MOUREY

Une cartographie répertoriant des points relevés considérés comme dangereux a été réalisée par la commission.

1) Vitesse excessive : demande de mise en place de :

- chicanes de sécurité permettant l'aménagement de zone de parking en aval ou en amont, rue des Alouettes, rue Gaudine et chemin de la Planche aux Vignerons : **Études en cours pour ces 3 demandes (rue de la Planche aux Vignerons : à intégrer dans une étude plus large de requalification en tenant compte de la problématique du passage des PL).**
- radar pédagogique rue Pasteur John Bost : **les radars sont tous sur le site du PRU ; la demande a bien été prise en compte et sera réalisée dès que possible.**
- ralentisseurs rue de la Gare : **en attente des éléments par les services techniques**

2) Défaut de stationnement : (le groupe de travail s'est déplacé dans les rues citées ci-dessous afin de faire des propositions exhaustives) une demande de matérialisation des places est souhaitée, rue Gaudine, rue du Petit Chailloux, rue Raspail. **Le diagnostic établi par la commission est en cours d'étude, en lien avec les études menées sur la vitesse précédemment citées.**

3) Vétusté des trottoirs : afin de garantir la sécurité des piétons, une réfection d'enrobés, rue Gaudine et rue Pierre Boiteau, est suggérée.

**La rue Gaudine fait partie d'une étude globale en cours, la commission sera tenue informée des résultats.**

4) Divers :

- Rue du Bois Desséché : problématique de stationnement des riverains en dehors des places matérialisées : la commission souhaite qu'une verbalisation soit réalisée par la Police Municipale. **La Police Municipale va, dans un premier temps, déposer des « papillons » sur les véhicules puis dans un deuxième temps, procédera à la verbalisation.**

- Rue Raspail : sécurisation de l'accès à l'école par un dispositif similaire à celui de la place du 14 Juillet. **Étude de comptage en cours avec relevés de vitesses, Plusieurs éventualités seront proposées : chicanes, pose de barrières pour protéger les enfants au niveau de la sortie de l'école, étude si stationnements gênants etc....** La commission souhaite être tenue informée des différentes éventualités avant la pose.

- Demande de zone bleue place du 14 juillet : **les services techniques seront sollicités pour étude de faisabilité**

- Avenue de la Prospective : dangerosité de l'accès à la route de Coulangis en venant de Saint-Doulchard. La commission préconise la mise en place d'une « interdiction de tourner à gauche ». **Vérification de la domanialité et étude de possibilité d'installer un « Tourne à gauche ».**

- Chemin de la Planche aux Vignerons : stationnement récurrent dangereux des véhicules accédant au Parc de la société Uniroute : la commission envisage une rencontre avec le directeur de l'établissement pour évoquer plusieurs pistes. **La Municipalité est en contact avec le directeur.** La commission souhaiterait que la municipalité insiste pour qu'il prévoie un système de stationnement... ou verbalisation.

**Monsieur Mousny n'a pas d'informations sur les contacts entre la Ville et l'entreprise : une ligne de 150 000€ a été proposée au Budget pour la rue Planche aux Vignerons (en attente arbitrage budgétaire).**

- Place PMR : est-il possible de déplacer une place PMR ? **La loi dit 1 place PMR pour 50 places de stationnement ; à Asnières, le quota est respecté. Un état des lieux de ces places peut être réalisé par la commission et présenté à M. MOUSNY pour une étude par les services.**

La commission précise qu'il s'agit d'une place située au niveau du n°35 rue Gaudine. ; un courrier avec devis a été envoyé à l'attention du demandeur le 04 décembre 2017 ;

- Choix de la rue pour le projet « Voirie » proposé lors du Conseil Inter Quartiers :

Rue Ferrée

Le but de cette commission est de comprendre comment un projet est mené, du point de vue Technique et Municipal, et de pouvoir suivre les différentes étapes. La méthodologie a été présentée à E MOUREY le 21 novembre, en mairie.

1- Le choix est arrêté sur la rue Ferrée

A- les services techniques sont sollicités pour mener plusieurs études : un constat doit être établi :

- Diagnostic des réseaux (EU/EP ; Gaz ; Electricité ; Télécommunications... enfouis et aériens)
- Se mettre en lien avec ces différents acteurs appelés aussi concessionnaires pour connaître leurs plannings d'interventions à venir et ainsi pouvoir se coordonner.
- En parallèle des études d'aménagements (circulation, vitesse, stationnement...) sont entreprises en prenant comptes des besoins en Transports Urbains, des voiries d'intérêt Communautaire ou Départementales...

3 – Différentes propositions techniques vont découlées de ces diagnostics et donc,

4- Différents chiffrages ...

B- Choix du projet

- Choix transitoire ? Grand changement ? La solution choisie entraîne une budgétisation présentée à l'arbitrage de Monsieur le Maire
- Décision de faire le projet sur une ou plusieurs années

- Après validation de Monsieur le Maire, le projet est présenté pour une concertation avec les usagers (riverains, commerçants...)

## **B/ Environnement et Propreté**

Rapporteur de la commission : Cécile GORDET

La commission informe qu'elle travaille sur les projets suivants :

- Jardin Partagé :

1/ une parcelle ok, impasse de la Chaumette ;

2/ en attente de création d'association ;

3/ les membres de la commission seront les acteurs du développement de ce jardin.

**(Rendez-vous en mairie à programmer avec la commission et les différents acteurs)**

## C/ Parcours de Santé

Rapporteur de la commission : Christine PARBAUD

### Rappel du projet :

- 1/ établir une cartographie pour une identification de la domanialité ;
- 2/ définir le parcours ;
- 3/ étude de faisabilité : financière et réglementaire ;
- 4/ envisager ce projet par paliers pluriannuels.

Pour réaliser leur action, les deux groupes de travail ont souhaité avoir une vue réelle de l'état des sentes du quartier. Un plan cadastral «sans référence» dessiné par Michel Fortin a été fourni par la mairie au mois de mars 2017 qui a semblé peu conforme à la réalité.

La commission a procédé à un travail de mise à jour de ce plan avant de réfléchir plus en avant Pour ce faire, des réunions de travail ont eu lieu :

- 1) Organisation de l'élaboration d'un recueil de photos sur toutes les sentes Publiques d'Asnières
- 2) Elaboration d'un recueil de photos
- 3) Rédaction d'un document à destination des représentants de la Mairie regroupant les faits marquants relevés lors du recueil de photos sur les sentes d'Asnières.

### Constat :

La commission s'est concentrée sur l'accessibilité des sentes publiques et a relevé des faits remarquables : certaines Sentes sont à requalifier d'autres à entretenir

La commission a hiérarchisé :

- 1) amélioration de l'état des sentes
- 2) élaboration d'un parcours santé
- 3) remise à jour des plans

**Un rendez-vous va être organisé avec Monsieur MOUSNY pour la mise en œuvre de la suite du projet.**

## D/ Animation – Promotion

Rapporteur de la commission :

De nombreuses idées d'animations avaient été proposées lors de la séance précédente dont

- marché des producteurs : **en cours de réflexion**

## IV- Questions diverses

- Fleurissement aux pieds des arbres

### Réalisation des travaux suivants

- **Automne 2017 plantation d'Iris au pied des arbres devant la place du 14 juillet**
- **Printemps 2018 semis de mélange fleuri aux pieds des arbres devant l'école Prévert**
- **Automne 2018 semis de mélange fleuri aux pieds des arbres de la rue J BOST**

- Vitesses chemin des Pochettes et chemin de la Forêt : **des comptages vont être réalisés**

- Dépôts sauvages d'ordures (cimetière et chemin de la Forêt proche des PAV) : **CASTOR +**

- Cérémonies du centenaire du 11 novembre 2018 : pourrait-on faire une cérémonie spéciale à 15h30 à Asnières ?

1/ aspect protocolaire imposé par la préfecture

2/ cet évènement doit certainement faire l'objet d'une attention particulière puisqu'il s'agit du centenaire ; pourquoi ne pas décaler comme pour le 14 juillet ce qui permettrait peut-être plus de présence ?

Mme la Vice-présidente clôt la séance à 20 h 00.

Mme Marie-Odile SVABEK, Vice-Présidente

